



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*



Association
de Science Régionale
de Langue Française

48^{ème}
colloque

ASRDLF 2011
6, 7 et 8 Juillet, Schoelcher - Martinique

Migrations et Territoires



<http://asrdlf2011.com/>

PRATIQUES TOURISTIQUES ET AMENITES EN ESPACE RURAL

François BEL

INRA-Université Pierre Mendès France, BP 47 38040 Grenoble Cedex 09
fbel@grenoble.inra.fr, tél. 33 (0)4 76 82 56 85, fax : 33 (0)4 76 82 54 55

Anne LACROIX

INRA-Université Pierre Mendès France, BP 47 38040 Grenoble Cedex 09
lacroix@grenoble.inra.fr, tél. 33 (0)4 76 82 54 47, fax : 33 (0)4 76 82 54 55

Sandrine LYSER

Unité Aménités et Dynamiques des Espaces Ruraux, Cemagref, 50 avenue de Verdun, 33612 Cestas Cedex
sandrine.lyser@cemagref.fr, tél. 33 (0) 5 57 89 01 62

Tina RAMBONILAZA

Unité Aménités et Dynamiques des Espaces Ruraux, Cemagref, 50 avenue de Verdun, 33612 Cestas Cedex
mbolatiana.rambonilaza@cemagref.fr, tél. 33 (0)5 57 89 08 37

Nadine TURPIN

Cemagref, UMR Métafort, 24 avenue des Landais, BP 50085, 63172 Aubierre Cedex
nadine.turpin@cemagref.fr, tél. 33 (0) 4 73 44 06 34

Résumé

L'objectif de ce papier est d'analyser qui sont et que font les touristes en espace rural. Notre point d'entrée est celui de la demande, analysée à partir des comportements observés des touristes. Cette analyse concerne le tourisme d'été dans trois régions : Aquitaine, Auvergne et Rhône-Alpes. Elle est menée à partir des données individuelles recueillies lors de l'enquête "Suivi de la Demande Touristique" des années 2003, 2005 et 2007, données fournies par TNS Sofres à la direction du Tourisme. Ces données nous permettent de mener une

analyse comparative des différentes pratiques touristiques dans les zones qualifiées de non urbaines. Elles mettent en évidence i) le maintien des séjours qu'on peut qualifier de "retour chez soi" qui occasionnent peu de dépense et au cours desquels aucune activité particulière n'est pratiquée ; ii) l'importance des séjours tournés vers la pratique d'activités de pleine nature et ceux tournés vers la découverte du patrimoine local. Ces deux types de séjours constituent les segments principaux du tourisme rural « moderne » et des vecteurs majeurs de valorisation des aménités. En marge de ces deux segments, émerge un tourisme gastronomique qui valorise la complémentarité entre les aménités naturelles et les aménités culturelles des territoires.

Mots-clés

Tourisme, Aménités, Classification, France

Introduction

La recherche de stratégies politiques durables pour assurer l'avenir des zones rurales a révélé que les aménités naturelles et culturelles constituaient un domaine d'action important, complémentaire des politiques rurales traditionnelles orientées vers l'agriculture (OCDE, 1994, 1996, 1999). Ce domaine d'action est en grande partie celui du tourisme rural qui, de ce fait, apparaît comme une opportunité de développement pour les espaces ruraux puisque l'OCDE note que de nombreux potentiels naturels et culturels demeurent inexploités dans la plupart des zones rurales.

En effet, le tourisme se fonde d'abord et avant tout sur la valorisation du patrimoine naturel et culturel disponible en un lieu. Toutefois, disposer d'aménités est insuffisant, il faut aussi construire cette offre en proposant certaines prestations (hébergement, activités ...) complémentaires de ces aménités. En effet, la répartition spatiale du tourisme résulte de l'hétérogénéité des préférences arbitrées entre deux catégories de caractéristiques qu'offre chaque destination : les aménités et les prestations proposées (Papatheodoru, 2001).

Malgré tout, la relation entre développement touristique et développement territorial est loin d'être systématique. Des auteurs (Sharpley, 2002 ; Dissart et al., 2009) ont mis en évidence que le fait de disposer d'infrastructures touristiques ne conduit pas systématiquement les zones rurales à se développer. Encore faut-il que cette offre diffuse d'infrastructures rencontre une demande pour des activités touristiques localisées. Autrement dit, pour tirer parti du tourisme, il convient de trouver l'équilibre délicat entre l'offre et la demande.

Cette attention nécessaire à la demande nous a conduits à analyser les comportements des touristes en espace rural, à spécifier les différentes formes de tourisme qu'ils pratiquent et à rechercher dans quelle mesure leur choix de destination est guidé par la présence locale d'aménités. Notre analyse repose sur des données extraites des résultats de l'enquête "Suivi de la demande touristique" collectées par TNS Sofres pour le compte de la direction du Tourisme. L'extraction concerne les séjours effectués sur la période d'été (du 1er avril au 30 septembre) au cours des années en 2003, 2005 et 2007 dans trois régions : Aquitaine, Auvergne et Rhône-Alpes.

L'originalité du travail qui a été mené réside dans l'étude comparée de ces trois régions qui a priori apparaissent dans des problématiques rurales et touristiques très dissemblables : l'Aquitaine où prédomine l'espace rural, a une vocation touristique avant tout tournée vers le littoral ; l'Auvergne qui comprend de nombreux espaces remarquables préservés, affiche une fréquentation touristique encore limitée ; la vocation touristique de Rhône-Alpes est acquise, mais est menacée de banalisation du fait de l'étalement urbain. Pourtant, nos résultats mettent en évidence de fortes similarités quant aux formes de tourisme rural qui y sont pratiquées. Avant d'exposer nos résultats, nous commencerons par expliciter ce qu'on entend par tourisme rural, puis nous exposerons notre méthodologie.

1. Délimitation du tourisme rural

La conceptualisation du tourisme rural demeure délicate du fait des difficultés qu'on rencontre pour cerner ce phénomène. La première difficulté concerne la définition même de ce qu'on appelle « tourisme ». Au regard des différents types de déplacements et des différentes activités réalisées hors domicile par les individus, la caractérisation de ce qui relève du tourisme ou non est objet de débats (Demen-Meyer, 2005). Afin de mesurer le tourisme dans les statistiques officielles, les pays ont cherché très tôt, à démarquer les "touristes" des autres voyageurs. Toutefois, dans cette entreprise, ils ne sont pas parvenus à retenir des critères homogènes et ce, malgré des modifications régulières de leur système de collecte de données. Ainsi, en France, les statistiques

touristiques ont reposé longtemps sur la distinction entre les vacances et les autres séjours. Mais, depuis 1994, avec la mise en place de l'enquête "Suivi de la Demande Touristique", le concept de « visiteur » est privilégié. C'est sur cette base de données et donc sur ce concept que nous fonderons notre analyse.

La 2ème difficulté repose sur la délimitation de l'espace rural : le rural n'est pas une notion fixe ; il est toujours une catégorie par défaut. En effet, quelle que soit la méthode utilisée pour en délimiter le périmètre, le rural n'est jamais que ce qui n'est pas urbain. En outre, la diversité des pratiques touristiques qu'il recouvre : tourisme à la ferme, éco-tourisme, tourisme vert, tourisme de nature... brouille sa définition. Enfin, celle-ci repose bien souvent sur l'image qu'en ont les touristes. Ainsi, le monde rural révèle différentes dimensions : environnementale (nature, faible densité de population), économique (unités de petite dimension, place de l'agriculture), historique (traditions, authenticité) qui collectivement représentent l'antithèse du mode de vie urbain d'aujourd'hui (Sharpley, 1996). Au total et malgré les efforts de clarification de certains auteurs comme Lane (1994) ou Getz et Page (1997), les contours du tourisme rural restent flous. Afin de les préciser, nous préférons, comme Frochot (2005), opter pour le « tourisme en espace rural » et nous circonscrivons notre analyse aux séjours d'au moins une nuit, effectués dans l'espace rural.

Pour cerner cet espace rural, nous nous référons au zonage des aires urbaines (ZAUER) développé par l'INSEE à partir de 1990 qui distingue des espaces à dominante urbaine d'espaces à dominante rurale. Ce zonage donne à l'urbain un champ plus important que la définition en vigueur auparavant (au moins 2000 habitants). Ainsi, « une aire urbaine est un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain et par des communes ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. Un pôle urbain est une agglomération de communes offrant 5000 emplois ou plus. » (Armand, 2006).

Le tourisme en espace rural est considéré comme peu générateur de dépenses (Armand, 2006) du fait qu'il est avant tout un tourisme de métropolitains vers leurs résidences secondaires, chez la famille ou des amis. En outre, les pratiques touristiques y seraient relativement passives : plusieurs études (Davidson, 1995 ; Sharpley, 1996 ; Scottish Tourist Board, 1997 ; Ryan et al., 2000) montrent que les visiteurs de l'espace rural ne pratiquent aucune activité en particulier et se contentent bien souvent de se reposer et d'admirer les alentours. Cependant, Yagüe-Perales (2002) a mis en évidence qu'en marge du tourisme rural traditionnel, forme qu'elle schématise par le « retour chez soi » et qu'elle date de l'exode rural de la révolution industrielle, un tourisme rural qu'elle qualifie de « moderne » émerge. Cette forme de tourisme serait le fait de touristes ayant des comportements et des modes de consommation valorisables en termes économiques et donc pouvant avoir un réel impact sur le développement de la région visitée.

Pour repérer les différentes pratiques touristiques, le recours aux méthodes de classification dont l'objectif est de segmenter le marché est de tradition ancienne dans la littérature. Cette démarche part de l'hypothèse selon laquelle, quel que soit l'échelle d'observation, les touristes sont très hétérogènes, non seulement en termes de perception de leurs lieux de visites, mais aussi en termes d'activités pratiquées. Dans l'objectif de mieux articuler l'offre à la demande (Wedel et Kamakura, 1998), les techniques de segmentation de marché peuvent donc être utilisées pour identifier des groupes homogènes de touristes i.e. cohérents en termes de besoins et d'attentes (de demande) en vue d'esquisser des stratégies d'offre (Haley, 1968).

Pour autant, les critères utilisés pour segmenter les touristes ne vont pas de soi. Certaines études recourent à des variables explicatives de comportements comme, par exemple, les variables socio-démographiques : âge, sexe, aptitudes physiques des individus (Dolnicar, 2004). Cependant, la plupart des travaux fait référence à une théorie du comportement touristique bien échafaudée et s'appuie sur une segmentation dite a posteriori (Mazanec, 2000). Les critères de segmentation utilisés alors peuvent relever de deux types d'approche : l'approche comportementale qui mobilise des variables telles que les activités pratiquées, la fréquence des visites ou le montant des dépenses ; l'approche psycho-graphique qui utilise des variables décrivant les motivations, attitudes et perceptions, ou tout simplement les bénéfices que les touristes attendent de leur séjour. Le choix entre ces deux types d'approche est largement guidé par les données à la disposition de l'analyste. La quasi-totalité des travaux s'appuient sur des enquêtes ad-hoc réalisées sur sites (Frochot, 2000 ; Yagüe Perales, 2002 ; Molera et Pilar Albaladejo, 2007, pour ne citer que quelques uns d'entre eux) et l'exploitation de bases de données statistiques reste encore rare. Et c'est bien là une des originalités du travail que nous avons mené.

2. Méthodologie

De ce fait, la démarche choisie reste exploratoire. Elle s'appuie en premier lieu sur des méthodes descriptives (analyse des données, puis classification des séjours) ; cette phase d'exploration des données est ensuite validée par une analyse discriminante. Avant d'exposer plus avant cette démarche, commençons par décrire la base de données sur laquelle nous travaillons.

2.1. La base de données

Les données de l'enquête "Suivi de la Demande Touristique" sont collectées par TNS Sofres pour le compte de la direction du Tourisme. Cette enquête recense, auprès des Français, les voyages comportant au moins une nuitée passée en dehors de leur domicile et les allers-retours dans la journée à plus de 100 kilomètres de leur domicile. Elle porte sur un panel représentatif de la population française : 20 000 Français de 15 ans et plus sont interrogés sur leurs séjours d'au moins une nuit et 8 000 sur leurs déplacements à plus de 100 kilomètres de leur domicile. Les données sont collectées tous les mois et concernent le mois écoulé. Elles comportent des variables décrivant la personne enquêtée (14 descripteurs : âge, sexe, CSP, niveau d'instruction...), le ménage dont il est issu (44 variables concernant la composition du ménage, son lieu de résidence, son type de logement, niveau d'instruction, revenu ...) et le déplacement effectué (60 descripteurs : date de début et de fin, motif du séjour, mode d'hébergement, modes de transport, activités, type d'activités ...).

Parmi les données disponibles dans l'enquête, nous avons extrait uniquement les déplacements comportant au moins une nuit et effectués pour des motifs personnels, non liés à une activité rémunérée. Notre analyse exclut donc les déplacements d'une journée et assimile le tourisme à un séjour. La distinction entre tourisme en espace rural et tourisme en espace urbain est effectuée sur la base du lieu de séjour : selon que la commune de séjour appartient ou non à une aire urbaine (au sens des ZAUER). Nous avons également choisi de limiter notre analyse à la période d'été (du 1er avril au 30 septembre) pour les années 2003, 2005 et 2007 en considérant qu'il s'agit là de la période la plus fréquente pour de tels séjours.

Enfin, notre analyse se focalise sur l'étude de trois régions dans lesquelles l'espace rural occupe une place plus ou moins importante : en Rhône-Alpes, il rassemble 41,6% des communes ; en Aquitaine, 65,6% et en Auvergne, 68,1%. Notre objectif est alors de mener une analyse comparée des préférences touristiques dans ces espaces ruraux en cumulant les 3 années d'observation (2003, 2005 et 2007) : au total, dans cet espace, on compte 5525 séjours en Aquitaine, 2586 en Auvergne et 7530 en Rhône-Alpes. Pour définir les profils-types des pratiques touristiques, nous nous référons aux activités pratiquées lors du séjour. Ce faisant, notre étude relève d'une approche comportementale de la demande touristique. Il faut cependant noter qu'elle est effectuée à partir de déclarations faites par les panelistes : les données utilisées peuvent donc souffrir d'un biais déclaratif.

Pour les seuls séjours effectués en Rhône-Alpes en 2003, les panélistes ont déclaré les dépenses contractées lors de leur séjour ; ces dépenses sont ventilées selon leur objet : transport, hébergement, nourriture, activités... Là aussi, il s'agit de données déclaratives ; après élimination des observations incomplètes ou incohérentes, nous pouvons exploiter les dépenses concernant un peu moins de la moitié des séjours de 2003 en Rhône-Alpes (1296 sur 2668 au total).

2.2. Démarche d'analyse

Elle procède en quatre étapes. Tout d'abord, nous mobilisons l'analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM) en sélectionnant les activités pratiquées en tant que variables actives. Cette analyse est ensuite complétée par une classification ascendante hiérarchique (CAH) effectuée sur les premiers facteurs ainsi décelés (les 6 premiers facteurs extraits par l'AFCM précédente).

Etant donné la base de données à notre disposition, nous avons deux options pour classer les séjours en espace rural :

- (1) effectuer la classification uniquement sur les séjours ruraux
- (2) l'effectuer sur l'ensemble des séjours et appliquer cette classification globale aux seuls séjours ruraux.

Nous avons choisi de mener ces deux options en parallèle et d'en confronter les résultats. Cette confrontation est réalisée à l'aide du critère de Rand (Chavent et al., 2001) qui permet de tester la robustesse de ces classifications et de choisir à bon escient l'une des partitions ainsi générées.

Dans un quatrième temps, cette analyse descriptive est complétée par la mise en œuvre d'une analyse discriminante qui permet de valider la classification ainsi obtenue, de déterminer les variables les plus discriminantes vis-à-vis des classes définies. En outre, elle permet d'énoncer aussi clairement que possible les « règles de construction » des classes de la partition retenue et de prédire l'affectation d'un nouvel individu en fonction de ses caractéristiques. L'approche que nous avons retenue est celle de la segmentation par arbre, méthode qui divise de façon progressive un échantillon, afin d'obtenir un arbre de classement. Plus précisément la méthode CART (Classification And Regression Tree), utilisée ici, permet de construire des arbres de décisions binaires qui ont de bonnes capacités de prédiction.

3. Résultats

3.1. Caractéristiques du tourisme d'été en espace rural

Moins d'un touriste estival sur deux séjourne en espace rural : 45% en Aquitaine, 48 % en Auvergne et 40% en Rhône-Alpes. Le touriste d'espace rural est essentiellement d'origine urbaine et parcourt de 300 à 400 km pour se rendre sur son lieu de séjour. Il n'appartient pas à une tranche d'âge particulière et a souvent un niveau d'études supérieur. Son ménage dispose d'un revenu moyen à confortable, rarement inférieur à 1000 € par mois et par unité de consommation ; alors qu'en 2006, 30 % des français avaient un niveau de vie inférieur à ce seuil. Du point de vue de l'ensemble de ces caractéristiques socio-démographiques, il ne se distingue pas du touriste d'été qui séjourne en espace urbain (cf. annexe 1, tableau 1 bis).

Tableau 1. Profil des panélistes fréquentant l'espace rural en été (en %)

	Aquitaine n=2480	Auvergne n=1244	Rhône-Alpes n=2998
Classes d'âge :			
- moins de 35 ans	26,9	21,5	22,1
- de 35 à 49 ans	26,9	27	29,3
- de 50 à 64 ans	24,2	25,8	24,9
- 65 ans et plus	22,1	25,8	23,6
Niveau d'études :			
- primaire et collège	32,4	29	31,9
- lycée et bac,	24,6	27,9	25,2
- au-delà du bac	42,9	43,1	42,9
Revenu mensuel du ménage par unité de consommation :			
- moins de 1000€	16,0	17,6	14,6
- de 1000 à 1499€	33,0	33,3	33
- de 1500 à 1999€	25,3	20,9	24,1
- 2000€ et plus	25,7	28,1	28,3
Moyenne (écart type) en €	1688,7 (831,6)	1695,7 (846,9)	1727,7 (814,8)
Commune du domicile :			
- urbaine ou péri-urbaine	84,4	75,6	87,9
- rurale	15,6	24,4	12,1
Distance par rapport au domicile :			
- moins de 300 km	39,6	51,1	52
- plus de 300 km	60,4	48,9	48
Moyenne (écart type) en km	415,5 (246,1)	306 (177,6)	348,0 (234,8)
En provenance de la région	23,9	12,6	37,7

En Rhône-Alpes, les séjours en espace rural sont surtout le fait de familles avec enfants ; par contre, en Aquitaine et en Auvergne, ce sont essentiellement des adultes seuls ou en couple. Quelle que soit la région, ces séjours sont soit de très courte durée (de l'ordre du week-end) soit de plus d'une semaine ; il faut tout de même noter que les séjours en Aquitaine tendent à être plus longs qu'ailleurs. En moyenne, les séjours d'été en espace rural sont plus longs qu'en ville (cf. annexe 1, tableau 2 bis). Plus de la moitié d'entre eux n'occasionnent vraisemblablement aucune dépense d'hébergement, du fait qu'ils prennent place dans la famille, chez des amis ou en résidences secondaires. De ce fait, l'hébergement dans des structures d'accueil a priori payantes n'est pas majoritaire, loin s'en faut pour les séjours en Auvergne où, la proportion en résidence secondaire est plus importante que dans les deux autres régions. Les séjours dans des structures offrant peu de services, telles que location de gîtes, camping ... représentent près du quart de la totalité des séjours. Par contre, ceux effectués dans des structures personnalisées telles que hôtel, chambres d'hôtes... restent minoritaires (8 à 10%). Comparés aux séjours effectués en espace urbain, ceux de l'espace rural se déroulent plus souvent en hébergement payant, même si l'hôtel et la chambre d'hôtes sont moins fréquentés (cf. annexe 1, tableau 2 bis).

Tableau 2. Profil des séjours d'été en espace rural

	Aquitaine n=2480	Auvergne n=1244	Rhône-Alpes n=2998
Type de touristes :			
- adulte seul	22,1	27	11,1
- paire d'adultes	39,6	40	30,7
- groupe d'adultes	9,0	13	20
- adulte(s) avec enfants	29,4	21	38,2
Nombre de nuitées :			
- 3 et moins	33	41,4	41
- de 4 à 6	18,9	20	17,7
- 7 et plus	48,1	38,6	41,3
Moyenne (écart type) en nombre	8,6 (10,6)	6,9 (8,6)	7,2 (8,7)
Type d'hébergement :			
- hébergement payant	45,9	41	46,2
<i>location (gîtes ...)</i>	12,5	9,9	15
<i>villages vacances et résidences</i>	8,1	5,3	10
<i>hôtel</i>	5,8	14,6	13,2
<i>camping</i>	17,1	7,7	7,3
<i>chambres d'hôtes</i>	2,3	2,6	2
- famille, amis	41,1	41,6	41,4
- résidence secondaire	11,8	17,4	12,4

Les données disponibles pour les séjours de 2003 effectués en Rhône-Alpes montrent que, du fait de séjours plus longs en espace rural, les dépenses y sont plus importantes qu'en espace urbain, et ceci malgré des frais de transport moindres et un hébergement moins coûteux quand il est effectivement payé. Ceci tient notamment au fait que les séjours en espace rural sont plus actifs et occasionnent plus fréquemment des dépenses à ce titre (30% contre 22% des séjours).

Tableau 3. Dépenses moyennes en euros (écart-type) et nb de séjours concernés selon l'espace fréquenté en Rhône-Alpes pour 2003

	en espace urbain		en espace rural		significativité différence
	nb	€	nb	€	
Transport par personne	783	51.13 (50.2)	514	45.31 (40.3)	5%
Hébergement par personne et par nuit	198	24.51 (20.5)	196	20.74 (20.3)	10%
Nourriture par personne et par jour	783	9.56 (15.5)	514	10.80 (15.7)	ns
Activité par personne et par jour	179	13.63 (19.8)	155	13.52 (28)	ns
Autres biens et services par personne	783	51.02 (105.8)	514	63.08 (106.5)	5%
Total dépenses par personne et par jour	783	50.95 (56.8)	514	46.30 (46.6)	ns
Total dépenses par personne pour le séjour	783	226.43 (279.3)	514	274.07 (284.4)	1%

3.2. Classification des séjours d'été en espace rural

Après regroupement des items décrivant les activités pratiquées au cours des séjours, dix types d'activités ont été distingués :

- sports de pleine nature (alpinisme, randonnée, chasse, pêche ...),
- sports nécessitant des infrastructures (tennis, golf, ski ...),
- activités d'eau (baignade, bateau, surf ...),
- visites de sites naturels,
- activités patrimoniales (visite de musée, festival, marché ...),
- thalassothérapie et thermalisme,
- gastronomie et œnologie,
- promenade et balade
- bricolage et jardinage (catégorie présente uniquement pour l'année 2007),
- ne rien faire.

Deux AFCM ont été menées, d'une part pour l'ensemble des séjours, d'autre part pour les seuls séjours effectués en espace rural, en sélectionnant les activités pratiquées en tant que variables actives¹ et les variables de caractérisation des individus et des séjours en tant que variables illustratives. La confrontation des analyses factorielles montre que les résultats sont quasi similaires pour les deux échantillons, quelle que soit la région analysée (cf. tableau 1, annexe 2). Les tests de stabilité et de robustesse des partitions issues de chacune de ces AFCM nous incitent à retenir les classifications des séjours en espace rural effectuées sur la base de l'ensemble des séjours (cf. tableau 2, annexe 2). La mise en œuvre de la méthode CART confirme cette première décision (cf. tableau 3, annexe 2) puisque les règles d'affectation s'avèrent plutôt moins nombreuses dans le cas des classifications réalisées sur la totalité des séjours.

De cet exercice, nous pouvons tirer deux enseignements principaux :

- 1) quelque soit le lieu de séjour, en espace rural ou en espace urbain, les activités des touristes se structurent de la même façon. Ce résultat est en partie contingent à la manière dont ont été collectées les données qui sont analysées ici : dans le questionnaire d'enquête, les items utilisés pour décrire les différentes activités pratiquées sont génériques et non spécifiques au lieu de séjour. Malgré tout, ce résultat met en évidence que les activités majeures des touristes en été ne se distinguent guère en fonction du lieu d'hébergement, mais dépendent plutôt de la période qui est propice au repos, aux activités de nature et aux visites ;
- 2) les typologies des touristes d'été réalisées pour l'Aquitaine et pour Rhône-Alpes sont centrées sur des activités bien identifiées. En effet, la classification conduit à un arbre simple pour chacune de ces

¹ L'indicatrice prend la valeur 1 si cette activité était signalée par le paneliste, que ce soit en premier, deuxième ou troisième rang ; et l'indicatrice prend la valeur 0 sinon. Nous avons écarté des variables actives les catégories « pas d'activité », « ne sait pas », « non déclaré » et « bricolage-jardinage ».

régions : l'affectation dans les classes est directe, les critères d'affectation sont peu nombreux et le coût de mauvais classement est nul. Par contre, elle s'avère beaucoup plus complexe pour l'Auvergne, surtout pour la constitution des trois classes prédominantes (cf. tableau 3 de l'annexe 2). Ceci signifie que les activités déployées par les touristes dans l'espace rural auvergnat sont diffuses, beaucoup moins ciblées qu'en Aquitaine ou Rhône-Alpes.

3.3. Les différentes formes de tourisme en espace rural

La confrontation des résultats de classification (cf. tableau 4 en annexe2) montre que les séjours en espace rural sont plus actifs que l'ensemble des séjours. Notamment, les activités de nature (activités aquatiques et sport de pleine nature) sont plus fréquemment pratiquées quand le touriste séjourne en espace rural, soit que cet espace est choisi de manière préférentielle pour pratiquer ces activités, soit que le fait d'être proche des lieux d'exercice de ces activités encourage leur pratique.

Toutefois, nos résultats (présentés en détail dans les annexes 3, 4 et 5) mettent en évidence l'importance des séjours au cours desquels aucune activité n'est pratiquée : ces séjours concernent, selon les régions, entre le quart (pour Rhône-Alpes) et plus du tiers (pour l'Auvergne) des séjours estivaux effectués en zone rurale. Ils sont courts (une à trois nuits), s'effectuent dans la famille ou chez des amis et de ce fait occasionnent peu de dépense d'hébergement, voire pas du tout. Ces séjours relèvent de la forme la plus traditionnelle, du tourisme rural, schématisée par Yagüe-Perales (2002) par le « retour chez soi ».

Tableau 4. Les séjours-types en espace rural

Séjours « ne rien faire »	Séjours « activités de nature »	Séjours « découverte du patrimoine »	Séjours « gastronomiques »
Pas d'activité pratiquée Séjour court (de moins de 3 nuits) Visite à la famille ou aux amis	Long séjour (au moins une semaine) Hébergement marchand Adultes avec enfants (activités d'eau) ou groupe d'adultes (sport de pleine nature) Revenus faibles (activités d'eau) ou très élevés (sport de pleine nature)	Séjour de plus de 4 nuits Hébergement marchand, Personnes de plus de 50 ans, sans enfants	Séjour court (moins de 3 nuits) Hébergement marchand, plutôt confortable Personnes de plus de 50 ans, sans enfants, Revenus moyens Venant de loin

Le tourisme rural « actif » occupe néanmoins une place notable dans la demande révélée au sein de chacune des régions :

- les séjours centrés sur les activités de pleine nature représentent 25 (Auvergne) à 40% (Aquitaine) des séjours en espace rural. Quand ces activités tournent autour de l'eau, ils sont surtout le fait de familles à revenu modeste. Quand il s'agit de sports, tels que l'alpinisme, la randonnée pédestre, le vélo, la chasse, la pêche ..., ils sont plutôt le fait de groupe d'adultes à revenus élevés ;
- les séjours centrés sur la découverte du patrimoine (visite de sites naturels, de musées, participation à des manifestations culturelles ...) totalisent entre 11 (Aquitaine) et 30% (Auvergne) des séjours ;
- enfin, les séjours gastronomiques comptent 4 à 5% des séjours.

Ces trois segments relèvent du tourisme rural « moderne » d'abord et avant tout parce qu'ils constituent de réels potentiels économiques : le plus souvent, ils recourent à un mode d'hébergement marchand et la pratique des activités en jeu occasionne des dépenses plus ou moins importantes. Ils relèvent du tourisme rural « moderne » aussi parce qu'ils correspondent à des attentes d'urbains, à savoir la recherche d'authenticité et la recherche d'une nature de qualité (Pearce, 1990). L'authenticité qui se manifeste dans les séjours gastronomiques ou de découverte du patrimoine est recherchée par des touristes âgés, d'un niveau d'éducation plutôt peu élevé. La recherche de nature est le fait de touristes plus jeunes et mieux éduqués. En somme, la demande qui s'exprime pour ce type de séjours révèle des préférences pour certaines aménités rurales.

3.4. Complémentarité entre activités et aménités

En effet, la localisation de ces différents types de séjours au sein même de l'espace rural n'est pas le fruit du hasard.

En Aquitaine, si on différencie les communes de séjour selon qu'elles sont limitrophes avec des communes côtières (« communes rétro-littorales ») ou non, on s'aperçoit que les séjours de nature (activités aquatiques et pratique de sports de pleine nature) se localisent davantage dans l'espace rétro-littoral que dans le reste de l'espace rural (cf. tableau de l'annexe 3). En somme, ces communes bénéficieraient de la proximité du littoral et valoriseraient les aménités qu'il met à leur disposition.

En Rhône-Alpes, la différenciation au sein de l'espace rural a été effectuée sur la base de la typologie des paysages, élaborée par la DIREN Rhône-Alpes (2007). Cette typologie permet notamment de distinguer les paysages « ruraux-patrimoniaux » des paysages plus banals, dits « agraires ». La démarcation des paysages « ruraux-patrimoniaux » est effectuée par des experts et se fonde sur des structures paysagères singulières qui confèrent une identité forte aux espaces ainsi identifiés. Elle nous permet de mettre en évidence que les trois segments qui relèvent du tourisme rural « moderne » : séjours de nature (à l'exception des activités d'eau), séjours de découverte du patrimoine et séjours gastronomiques prennent place plus souvent dans les espaces ruraux-patrimoniaux que dans l'espace rural plus banal (cf. tableau de l'annexe 5). Il faut souligner que c'est surtout le cas des séjours gastronomiques dont près des $\frac{3}{4}$ se localisent dans ce type d'espace. Cette forme de tourisme souligne la complémentarité qui peut exister entre les aménités naturelles et les aménités culturelles d'un territoire.

Nous avons aussi différencié l'espace rural selon que la commune appartient à un Parc Naturel Régional ou non, afin de tester si une politique de protection et de mise en valeur du patrimoine naturel et culturel avait un impact sur les formes de tourisme. Cette investigation n'a pas pu être menée en Aquitaine du fait de la faible couverture des PNR dans cette région (à peine 3% des séjours étudiés). En Rhône-Alpes, il faut noter une propension à pratiquer les activités d'eau et surtout de bricolage-jardinage plus souvent en PNR qu'ailleurs (cf. tableau de l'annexe 5). La qualité de l'eau pourrait donc constituer un attrait pour les touristes et il semble bien que les résidences secondaires où prennent place les activités de bricolage-jardinage se situent de manière préférentielle dans des espaces préservés. En Auvergne, « l'effet PNR » est manifeste : les séjours centrés sur la gastronomie et ceux centrés sur les activités de patrimoine se localisent plus souvent dans les PNR ; à l'inverse, les séjours plus banaux comme ceux tournés vers les balades ou encore vers le « farniente » prennent plus rarement place dans des communes de PNR.

Au final, il apparaît que les trois segments du tourisme rural moderne que nous avons mis en évidence se localisent préférentiellement dans des espaces dotés d'aménités. Ceci souligne la complémentarité qui existe entre les activités pratiquées et les aménités disponibles et indique que ces pratiques touristiques pourraient constituer des vecteurs de valorisation de ces aménités.

3.5. Montant des dépenses selon le type de séjours

La question qui se pose alors est de savoir si ces formes de tourisme qui s'appuie sur les aménités, génèrent des dépenses locales spécifiques et contribuent ainsi au développement territorial. Pour répondre à cette question, nous analysons les dépenses engagées par les panélistes de l'enquête SDT ayant séjourné en Rhône-Alpes en 2003. Plus précisément, nous comparons les dépenses engagées lors des séjours dits de tourisme moderne à celles des séjours traditionnels (cf. tableau 5).

La comparaison des dépenses par personne et par jour ne montre pas de différence significative ; à noter que la faiblesse de l'échantillon pour les séjours gastronomiques pénalise la validité des tests. Les dépenses journalières pour les postes hébergement, nourriture et activités sont en moyenne plus importantes pour les segments du tourisme moderne, mais les différences rarement significatives. Toutefois, les dépenses engagées pour une personne sur l'ensemble du séjour représentent plus du double de celles des séjours « ne rien faire », alors que la durée de séjour varie dans une moindre proportion. Pour les séjours « gastronomiques », la différence est manifeste ; elle tient à la fois aux frais engagés pour des repas à l'extérieur et pour un hébergement confortable. Pour les séjours « découverte du patrimoine », au-delà du fait qu'ils comptent en moyenne deux jours de plus que les séjours traditionnels, ils engagent des frais de transport et des achats d'autres biens et services (produits régionaux, notamment) plus importants. Les séjours « activité de nature »

durent 3 jours de plus ; mais, ils occasionnent aussi davantage de dépenses pour mener ces activités, que ce soit en termes de location de matériel, de prestation d'encadrement ou d'achats d'équipement.

Tableau 5. Dépenses selon les séjours types en espace rural en Rhône-Alpes pour 2003 : moyennes en euros (écart-type)

	Séjours "ne rien faire" n=126	Séjours "activités de nature" n=186	Séjours "découverte du patrimoine" n=166	Séjours "gastronomiques" n=14
Total dépenses par personne et par jour	41.67 (53.5)	45.82 (39.6)	43.31 (37.5)	93.82 (104.4)
Hébergement par personne et par nuit	5.22 (15.5)	7.33 (10.8)	8.59 (15.3)*	30.34 (47.8)
Nourriture par personne et par jour	10.24 (16.3)	9.79 (10.6)	10.98 (12.4)	32.39 (54.4)
Activité par personne et par jour	1.66 (10.7)	5.14 (22.9)*	2.28 (6.9)	3.73 (5)
Total dépenses par personne pour le séjour	127.31 (186.0)	317.64 (265.1)***	294.04 (315.9)***	352.68 (203.9)**
Transport par personne	36.86 (38.8)	42.66 (36.0)	51.92 (44.5)***	54.23 (34.4)
Autres biens et services par personne	33.43 (65.4)	75.25 (93.9)***	64.52 (130.6)***	74.07 (73.4)
Nb de nuits	5.72 (11.3)	8.48 (7) ***	8.04 (8.1)**	5.43 (4)

* , ** , *** : différence entre la moyenne des séjours-types analysés et les séjours "retour chez soi" significative à 10, 5 ou 1%

Conclusion

L'objectif du travail qui a été mené consistait à apprécier dans quelle mesure les aménités des espaces ruraux pouvaient contribuer aux activités de tourisme et ainsi participer du développement de certains territoires. Pour ce faire, nous avons cherché à spécifier les pratiques des touristes séjournant en été dans l'espace rural, en s'appuyant sur la méthode de classification.

L'originalité de notre travail réside dans deux dimensions :

- d'une part, il a consisté à repérer les différentes formes de tourisme, non pas à partir d'une enquête ad'hoc, mais en exploitant une base de données décrivant la demande touristique au travers des comportements de panélistes ;
- d'autre part, l'étude a consisté à comparer trois régions (Aquitaine, Auvergne et Rhône-Alpes) qui a priori apparaissaient dans des problématiques rurales et touristiques très dissemblables.

Nos résultats mettent en évidence que, contrairement à ce qui est souvent décrit dans la littérature, le tourisme rural tend à être plus actif que le tourisme en espace urbain : les activités plus fréquentes, les séjours plus longs et se déroulant plus souvent en hébergement payant. Pour ces différentes raisons, les dépenses engagées lors d'un séjour touristique en espace rural sont plus importantes par personne qu'en ville, même si à la journée, les différences ne sont guère significatives. Cependant, il ne faut pas en conclure que le poids du tourisme rural est tout aussi important que le tourisme urbain. En effet, nos investigations n'avaient pas pour objet d'évaluer ce poids, mais de spécifier les différentes pratiques touristiques. En outre, elles ne prenaient en compte que les pratiques des touristes français et, pas du tout celles des étrangers en France.

Nos résultats soulignent de fortes similarités des formes de tourisme rural entre les trois régions étudiées (Aquitaine, Auvergne et Rhône-Alpes). Même si les séjours dans l'espace rural auvergnat se caractérisent par des activités plus diffuses que dans les deux autres régions, on peut malgré tout structurer la demande touristique en espace rural autour de quatre types : outre les séjours dits traditionnels, au cours desquels aucune activité n'est déployée, les séjours consacrés aux activités de nature, ceux à la découverte du patrimoine et ceux tournés vers la gastronomie. La demande qui s'exprime pour ces trois derniers segments révèle des préférences

pour les aménités de certains territoires : ces séjours se localisent plus souvent dans des espaces réputés dotés en aménités (PNR, rétro-littoral, paysages ruraux-patrimoniaux). Ceci souligne la complémentarité qui existe entre les activités pratiquées et les aménités disponibles et indique que ces pratiques touristiques pourraient constituer des vecteurs de valorisation de ces aménités.

L'analyse de la valorisation des aménités *via* le tourisme rural reste cependant à approfondir. La comparaison des dépenses engagées lors des séjours dits de tourisme moderne à celles des séjours traditionnels ne livre pas des résultats bien nets : les dépenses journalières pour les postes hébergement, nourriture et activités sont en moyenne plus importantes pour les segments du tourisme moderne, mais les différences sont rarement significatives.

Bibliographie

Armand L. (2006). *Tourisme rural. Perception du territoire rural et cadrages globaux*. Direction du tourisme (DSPES/BESCE), 48 p.

Canoves G., Villarino M., Priestley G.K., Blanco A. (2004). Rural tourism in Spain: an analysis of recent evolution, *Geoforum*, 35, pp. 755-769.

Chavent M., Lacombez C., Patouille B. (2001). Critère de Rand asymétrique - Application en chimie organique. In: 8èmes Rencontres de la Société Francophone de Classification (SFC01), Point à Pitre, p. 82-88.

Demen-Meyer Ch. (2005). Le tourisme : essai de définition, *Management & Avenir* n° 3, p. 7-25.

DIREN Rhône-Alpes, 2007, *Les 7 familles de paysages en Rhône-Alpes. Des paysages pluriels pour un territoire singulier*, 36 p.

Dissart J.C., Aubert F., Truchet S. (2009). An Estimation of Tourism Dependence in French Rural Areas, in Matias A., Nijkamp P., Sarmiento M. *Advances in Tourism Economics*, pp. 273-294.

Dolnicar S. (2004). "Beyond "Commonsense Segmentation" – a Systematics of Segmentation Approaches in Tourism." *Journal of Travel Research*, 42(3):244-250.

Frochot I. (2005). A benefit segmentation of tourists in rural areas: a Scottish perspective, *Tourism Management* 26, pp. 335-346.

Getz, D., & Page, S. J. (1997). Conclusions and implications for rural business development. In S. J. Page, & D. Getz (Eds.), *The business of rural tourism: International perspectives* (pp. 191-205). London: International Thomson Business Press.

Haley R.I. (1968). "Benefit Segmentation: A Decision Oriented Research Tool." *Journal of Marketing*, 32(30):35.

Lane, B. (1994). What is rural tourism? *Journal of Sustainable Tourism*, 2(1 & 2), pp. 7-21.

Leischer A., Pizam A. (1997). Rural tourism in Israel, *Tourism Management*, 18 (6), pp. 367-372.

Mazanec J.A. (2000). "Market Segmentation." in *Encyclopedia of Tourism*, edited by Jafar Jafari. London: Routledge.

Molera L., Pilar Albaladejo I. (2007), "Profiling segments of tourists in rural areas of South-Eastern Spain", *Tourism Management*, Volume 28, Issue 3, Pages 757-767.

Pearce P.L. (1990). Farm tourism in New Zealand : A social situation analysis, *Annals of Tourism Research*, 17 (3), pp. 337-352

Ryan, C., Hughes, K., & Chirgwin, S. (2000). The gaze, spectacle and ecotourism. *Annals of Tourism Research*, 27(1), 148-163.

Scottish Tourist Board (1997). *Fact sheets*. Edinburgh: Scottish Tourist Board.

Sharp R. (2002) Rural Tourism and the Challenge of Tourism Diversification: the Case of Cyprus, *Tourism Management*, 23, pp. 233-244.

Sharp R. (1996). *Tourism and leisure in the countryside* (2nd ed.). Huntington: ELM Publications.

Wedel M., Kamakura W. (1998). *Market Segmentation: Conceptual and Methodological Foundations*. Boston: Kluwer Academic Publishers.

Yagüe Perales R.M. (2002). Rural Tourism in Spain, *Annals of Tourism Research*, 29 (4), pp. 1101-1110.

ANNEXE 1. CARACTERISTIQUES DES SEJOURS EN ESPACE URBAIN

Tableau 1bis. Profil des panélistes fréquentant l'espace urbain en été (en %)

	Aquitaine n= 3045	Auvergne n=1030	Rhône-Alpes n=4497
Classes d'âge :			
- moins de 35 ans	27,4	25,9 22	27,2
- de 35 à 49 ans	25,2	25	23,4
- de 50 à 64 ans	23	27,1	24,2
- 65 ans et plus	24,4		25,2
Niveau d'études :			
- primaire et collège	29,2	29,8 28,5	27,1
- lycée et bac,	26,1	41,7	22,8
- au-delà du bac	44,6		49,9
Revenu mensuel du ménage par unité de consommation :			
- moins de 1000€	15,5	12,5 32,2	14,14
- de 1000 à 1499€	34,4	24,3 31	30,31
- de 1500 à 1999€	22,5	1801,4 (892,1)	23,86
- 2000€ et plus	27,6		31,69
Moyenne (écart type) en €	1697,8 (849,7)		1787,1 (900,4)
Commune du domicile :			
- urbaine ou péri-urbaine	83,1		88,6
- rurale	16,9		11,4
Distance par rapport au domicile :			
- moins de 300 km	37,2	47,1 52,9	53
- plus de 300 km	62,8	311,7 (155,2)	47
Moyenne (écart type) en km	438,6 (251,7)		336,2 (215,4)
En provenance de la région	21,9	10,1	31,2

Tableau 2 bis. Profil des séjours d'été en espace urbain

	Aquitaine n=3045	Auvergne n=1030	Rhône-Alpes n=4497
Type de touristes :			
- adulte seul	2741	14,8	16.1
- paire d'adultes	7,9	29,1	26.3
- groupe d'adultes	24,1	24,3	22.3
- adulte(s) avec enfants		31,8	35.3
Nombre de nuitées :			
- 3 et moins	45,4	59	55.3
- de 4 à 6	18,4	19,3	18.7
- 7 et plus	36,3	21,7	26.00
Moyenne (écart type) en nombre	6,7 (8,3)	5,2 (7,9)	5,4 (7,8)
Type d'hébergement :			
- hébergement payant	38,95	38,1	29.9
<i>location (gîtes ...)</i>	7,8	5	5,2
<i>villages vacances et résidences</i>	4,9	1,9	5,3
<i>hôtel</i>	16,4	24,7	12,9
<i>camping</i>	8,4	4,6	5,2
<i>chambres d'hôtes</i>	1,3	1,7	1,2
- famille, amis	55,04	55,2	63
- résidence secondaire		6,7	7.1

ANNEXE 2 : ANALYSE DES CLASSIFICATIONS

Tableau 1. Résultats des AFCM

	Aquitaine	Auvergne	Rhône-Alpes
Ensemble des séjours			
Nb obs	5525	2586	7530
Inertie 1 ^{er} plan factoriel	41%	28 %	31%
1 ^{er} axe factoriel	défini par les activités patrimoniales et les visites de sites naturels + la promenade	défini par les activités patrimoniales et les visites de sites naturels + la promenade, le tout en opposition aux activités de bricolage/jardinage	défini par les activités patrimoniales et les visites de sites naturels + la promenade
2 ^{ème} axe factoriel	défini par les activités d'eau et les sports de pleine nature	défini par les activités d'eau et les sports de pleine nature	défini par les sports de pleine nature, les activités de gastronomie + les activités d'eau
Séjours en espace rural			
Nb obs	2480	1244	2998
Inertie 1 ^{er} plan factoriel	41%	29 %	31%
1 ^{er} axe factoriel	défini par les activités patrimoniales et les visites de sites naturels	défini par les activités patrimoniales et les visites de sites naturels	défini par les activités patrimoniales et les visites de sites naturels+ la promenade ;
2 ^{ème} axe factoriel	défini par les activités d'eau et sports de pleine nature + la promenade	défini par les activités d'eau et les sports de pleine nature, en opposition à la promenade	défini par les sports de pleine nature et les activités de bricolage/jardinage +gastronomie + balade

Tableau 2. Résultats des tests des classifications

Aquitaine		Auvergne		Rhône-Alpes	
Partitions comparées Ensemble*Rural	Critère de Rand (1)	Partitions comparées Ensemble*Rural	Critère de Rand (1)	Partitions comparées Ensemble*Rural	Critère de Rand (1)
Partitions 5*5	0,86	Partitions 5*5	0.75	Partitions 5*5	0.69
Partitions 5*6	0,91	Partitions 6*6	0.84	Partitions 5*7	0.33
Partitions 6*5	0,55	Partition 7*7	0.47	Partitions 7*7	0.84
Partitions 6*6	0,91			Partitions 7*8	0.70

(1) Rand symétrique si la comparaison porte sur un nombre de classes identique, Rand asymétrique corrigé si le nombre de classes est différent

Tableau 3. Comparaison du nombre de règles d'affectation selon le type de classification

Aquitaine			Auvergne			Rhône-Alpes		
Classe	Ensemble	Rural	Classe	Ensemble	Rural	Classe	Ensemble	Rural
1/6	1	2	1/6	20	25	1/7	1	3
2/6	1	1	2/6	12	15	2/7	3	3
3/6	4	1	3/6	15	7	3/7	1	1
4/6	1	2	4/6	0	1	4/7	4	5
5/6	2	6	5/6	2	1	5/7	6	1
6/6	5	6	6/6	2	2	6 et 7/7	4	11
Ensemble des classes	14	19	Ensemble des classes	51	51	Ensemble des classes	19	24

Tableau 4. Comparaison des résultats issus de la classification réalisée sur l'ensemble des séjours

Aquitaine				Auvergne				Rhône-alpes			
Classe (numéro et libellé)		% de l'ensemble des séjours n=5525	% des seuls séjours en espace rural n=2480	Classe (numéro et libellé)		% de l'ensemble des séjours n=2586	% des seuls séjours en espace rural n=1244	Classe (numéro et libellé)		% de l'ensemble des séjours n=7530	% des seuls séjours en espace rural n=2998
1/6	Activités d'eau	19	21	1/6	Sports, activités eau	21	25	1/7	Ne rien faire	35	26
2/6	Promenade	14	13	2/6	Ne rien faire	45	36	2/7	Promenade, visites de sites naturels, activités patrimoniales	29	27
3/6	Visite de sites naturels, activités patrimoniales	11	11	3/6	Visite de sites naturels, activités patrimoniales, balades	25	30	3/7	Sports de pleine nature	17	24
4/6	Ne rien faire	37	30	4/6	Thermalisme, activités d'eau	1	1	4/7	Activités d'eau	9	11
5/6	Sports de pleine nature	13	19	5/6	Gastronomie	3	4	5/7	Gastronomie	4	4
6/6	Gastronomie, œnologie	6	5	6/6	Bricolage, jardinage	4	5	6/7	Bricolage, jardinage	2	2
								7/7	Ski de printemps	4	6

ANNEXE 3 : PROFIL-TYPE DES SEJOURS D'ETE EN ESPACE RURAL D'AQUITAINE

n=2480

CLASSE	ACTIVITÉS D'EAU	PROMENADE, BALADE	VISITE DE SITES NATURELS, ACTIVITES PATRIMONIALES	NE RIEN FAIRE	SPORT PLEINE NATURE	GASTRONOMIE
N° classe	1/6	2/6	3/6	4/6	5/6	6/6
% des séjours	21%	13%	11%	30%	19%	5%
Type hébergement	marchand	famille/amis	marchand	famille/amis, résidence secondaire	marchand	NS
Durée séjour	7 nuits ou plus	NS	7 nuits ou plus	1 à 3 nuits	7 nuits ou plus	NS
Type de groupe	adulte(s) avec enfants	seul	couple sans enfants	seul	avec ou sans enfants	couple sans enfants
Age	moins de 50ans	plus de 65ans	plus de 65ans	plus de 65ans	35-49 ans	50-64 ans
Niveau de diplôme	supérieur	NS	primaire, collège	NS	NS	NS
Catégorie sociale	employés, ouvriers, professions intermédiaires	retraités et autres inactifs	retraités et autres inactifs	retraités et autres inactifs	cadres	NS
Niveau de revenu	moins de 1100€	moins de 1100€	NS	2150€ et plus	NS	1600 à 2150 €
Raison du séjour	agrément	visite famille/amis	agrément	visite famille/amis, autre	agrément	NS
Région d'origine	Est	NS	Sud-est, Ouest, Bassin parisien, Est, Méditerranée	Sud-ouest	NS	NS
Espace de séjour	rétro-littoral	espace rural	espace rural	espace rural	rétro-littoral	espace rural

NS si valeur-test < 2

Commentaires :

- **la classe 1** est caractérisée à 100% par les séjours où les activités d'eau sont pratiquées, mais pour lesquels les activités sportives de plein air, les visites de sites naturels, ou encore la gastronomie ne sont pas pratiquées. Pour près de la moitié de cette classe, en revanche, en plus des activités d'eau, la promenade, les visites de patrimoine ou encore les activités sportives de plein air avec infrastructures sont réalisées. Le littoral est la destination principale des séjours de cette classe. Ce sont des longs séjours, d'agrément, réalisés dans un hébergement marchand par des personnes de moins de 50 ans, au niveau d'éducation supérieur, employés, ouvriers ou professions intermédiaires, dont le revenu est inférieur à 1100€, et qui sont accompagnés d'enfants.
- **la classe 2** regroupe tous les séjours dont l'intérêt est la promenade (et les activités patrimoniales ou de loisirs dans une moindre mesure) mais qui ne portent aucune attention aux activités d'eau ou sportives de plein air, ni aux visites d'espaces naturels, ni à la gastronomie. Les personnes concernées par ces séjours sont des adultes seuls, de plus de 65 ans, retraités dont le revenu est inférieur à 1100€, qui vont rendre visite à la famille ou aux amis et qui séjournent chez eux.
- **la classe 3** est également caractérisée par les séjours effectués par les personnes de plus de 65 ans, retraités, qui ont préféré un séjour à 2 adultes sans enfant. Mais à la différence de la classe 2, ici, les

séjours sont motivés par les visites de sites naturels et patrimoniaux (la gastronomie, les activités sportives de plein air, aquatiques ou de loisirs ne sont pas pratiquées). Ce sont de longs séjours d'agrément, dans un hébergement marchand de l'espace rural.

- **la classe 4**, est caractérisée par les courts séjours en espace rural, chez des parents ou des amis (la raison invoquée du séjour est d'ailleurs précisément la visite à ces derniers), pendant lesquels aucune activité n'est pratiquée. Les touristes qui font ces séjours sont des personnes seules, retraitées, de 65 ans et plus, aux revenus élevés.
- **la classe 5** est celle des séjours de cadres, de 35 à 49 ans, avec ou sans enfants, pratiquant des activités sportives de plein nature, voire des activités d'eau ou des activités sportives de plein air avec infrastructure, lors d'un séjour d'agrément sur le littoral. Les séjours sont longs et s'effectuent plutôt dans un hébergement marchand.
- **enfin, la classe 6** définit un tourisme bien particulier, lié à la gastronomie ou l'œnologie, qui s'effectue dans l'espace rural. Les promenades ont également un intérêt pour les touristes qui réalisent ces séjours, c'est à dire les personnes de 50 à 64 ans, sans enfants, et aux revenus compris entre 1600 et 2150€.

ANNEXE 4 : PROFIL-TYPE DES SEJOURS D'ETE EN ESPACE RURAL D'Auvergne

n=1244

CLASSE	SPORTS / ACTIVITÉS EAU	NE RIEN FAIRE	VISITE DE SITES NATURELS, ACTIVITES PATRIMONIALES, BALADES	THERMALISME, ACTIVITÉS D'EAU	GASTRONOMIE	BRICOLAGE, JARDINAGE ET BALADES
N° classe	1/6	2/6	3/6	4/6	5/6	6/6
% des séjours	25 %	36 %	30 %	1%	4%	5%
Type hébergement	plutôt marchand	famille / amis	n.s.	marchand	marchand	résidence secondaire
Durée séjour	7 nuits et plus (57 %)	1 à 3 nuits (58%)	4 à 6 nuits (25 %), 7 nuits et plus (44 %)	7 nuits et plus (69 %)	n.s.	n.s.
Type de groupe	famille avec enfants ou groupes d'adultes	adultes ou couples seuls	n.s.	couples seuls ou groupes d'adultes	n.s.	sans enfants
Age	35-49 ans (34%)	n.s.	plus de 50 ans	moins de 34 ou plus de 65	n.s.	35-64 ans
Niveau de diplôme	n.s.	plutôt supérieur (47%)	collège (29%)	collège (61%)	bac ou inférieur (60%)	supérieur (53%)
Catégorie sociale	cadre (17%)	n.s.	retraités (55%)	employés (31%)	ouvriers (16%) et employé (20%)	retraités (61%)
Niveau de revenu	1.000 à 1.500 €/tête (35%)	2000 et plus (29%)	1500 à 2000 (22%)	2000 et plus (31%)	1.000 à 1.500 €/tête (48%)	inférieur à 1000 (21%) ou supérieur à 2000 (31%)
Raison du séjour	vacances	visite famille (50%) et étape (2%)	vacances	cure (69%)	vacances (60%)	vacances
Région d'origine	plutôt Ouest (15%)	n.s.	n.s.	Sud Ouest et Méditerranée (25%)	n.s.	Sud Est (44%)
Espace perçu	montagne (77%)	rural (29%)	montagne (77%)	station de ski (38%)	montagne (82%)	rural (47%)
Lieu de séjour : % en PNR (référence = 44,3%)	50,48	33,86	53,93	46,15	61,36	17,74

- la classe 1 est caractérisée par les séjours durant lesquels sont pratiquées des activités sportives nécessitant des infrastructures (100% de ces activités sont pratiquées par des panelistes de cette classe), des activités d'eau (97%) et des activités sportives de pleine nature (91%). Ces touristes se rendent, pour des vacances, dans un espace qui est perçu comme montagnard. Il s'agit de familles avec enfants, ou de groupes d'adultes, de classe d'âge 35-49 ans, avec une proportion plus importante de professions

supérieures. Leur revenu par personne est relativement bas (familles comportant plusieurs enfants). Ces personnes viennent plutôt de loin, pour des séjours longs (plus de 7 nuits), en hébergement marchand pour plus de 64 %.

- dans **la classe 2**, sont pratiquées un peu d'activités patrimoniales ou, dans une moindre mesure, de visites de sites naturels, mais aucune des autres activités. Ce sont des séjours courts (moins de 3 nuits) dont l'objet est de rendre visite à la famille ou aux amis et l'hébergement est assuré par ceux-ci. Quand on raisonne sur l'ensemble des séjours, il s'agit d'adultes seuls ou de couples, aux revenus plutôt élevés (29 % ont un revenu par tête supérieur à 1.500 euros). La composition de la classe est très différente pour les seuls séjours en espace rural : il s'agit toujours d'adultes ou de couples seuls, mais d'âge similaire à la moyenne des séjours, aux revenus dans la moyenne.
- **la classe 3** regroupe les séjours axés sur le patrimoine, mais la balade complète souvent les activités de visite de sites naturels et les activités patrimoniales. Ces touristes viennent spécifiquement pour cela en Auvergne, sur des séjours plutôt longs (25 % de plus entre 4 et 6 nuits et 44% de plus de 7 nuits). Leurs séjours se déroulent fréquemment dans une commune appartenant à un PNR. Ce sont des personnes de plus de 50 ans, retraitées ou employées, avec des revenus moyens supérieurs.
- **la classe 4** est constituée par les séjours pour les cures. Outre la cure, un peu d'activités patrimoniales, de balades et de gastronomie sont pratiquées. Ce sont des couples sans enfants, de plus de 50 ans (certains sont très jeunes, moins de 34 ans), un tiers sont des employés, avec des revenus élevés (un tiers a un revenu par tête supérieur à 2000 euros). L'espace qu'ils perçoivent est qualifié de station de ski pour 38%. Ils viennent de loin (52%), pour des séjours longs (80 % restent plus de 7 nuits), en hébergement marchand.
- **la classe 5** se caractérise par la gastronomie, associée dans une moindre mesure à un ensemble d'autres activités, à l'exclusion du thermalisme. On trouve dans cette classe plus d'ouvriers (16%) ou d'employés (20%) que dans la moyenne des visiteurs. Ils ont des revenus moyens-inférieurs (48 % dispose de 1.000 à 1.500 euros par tête), en hébergement marchand, sans distinction particulière de type de famille, de durée de séjour. Ces personnes viennent pour des vacances, dans un espace, perçu comme montagnard, et se situant fréquemment dans un des PNR auvergnats.
- **la classe 6** comporte les séjours en résidence secondaire. Ce sont des professions intermédiaires ou des retraités, de 35 à 64 ans, de niveau bac ou supérieur, avec un revenu soit faible (21 % ont un revenu inférieur à 1000 euros) soit élevé (31 % supérieur à 2000 euros par tête), qui se rendent en vacances, chez eux (résidence secondaire) dans un espace qu'ils qualifient majoritairement de rural et qui se localise très rarement dans un PNR.

ANNEXE 5 : PROFIL-TYPE DES SEJOURS D'ETE EN ESPACE RURAL DE RHONE-ALPES

n=2998.

A noter que la classe 7 (ski de printemps) n'est pas présentée ici car elle s'avère très spécifique à la région Rhône-Alpes, elle est peu importante (6%) et n'est en rien caractéristique des séjours d'été en espace rural (d'ailleurs, il s'agit surtout de séjours effectués en stations de sports d'hiver, en avril et dont la durée déborde sur la période analysée).

	NE RIEN FAIRE	BALADES, VISITES DE SITES NATURELS ET ACTIVITES PATRIMONIALES	SPORT PLEINE NATURE	ACTIVITÉS D'EAU	GASTRONOMIE	BRICOLAGE, JARDINAGE
N° de classe	1/7	2/7	3/7	4/7	5/7	6/7
% des séjours	26%	27%	24%	11%	4%	2%
Type hébergement	Famille 53% (29%)	NS	Location (gîte, VV...) 37% (22%)	Camping, location 36% (17%)	Hôtels, location de gîte, chambre d'hôte 34%(22%)	Famille, résidence secondaire 87% (42%)
Durée séjour	1 à 3 nuits 65% (41%)	4 nuits à plus de 7 62% (59%)	7 nuits et plus 52% (41%)	7 nuits et plus 60% (41%)	1 à 3 nuits 53% (41%)	4 à 6 nuits 24% (18%)
Période	Mai, juin sept 43% (33%)	Mai, sept 28% (22%)	Juillet, août 63% (52%)	Juillet, août 79% (52%)	NS	Avril, mai, sept 43% (36%)
Type de touristes	Adulte ou couple 45% (42%)	Adulte ou couple 49% (42%)	Groupe d'adultes 26% (20%)	Adulte(s) avec enfants 68% (38%)	Couple 42% (31%)	Couple 34% (31%)
Age	NS	Plus de 50 ans 62% (49%)	35 à 64 ans 59% (54%)	25 à 50 ans 80% (51%)	50 à 65 ans 31% (25%)	Plus de 50 ans 58% (49%)
Niveau de diplôme	Supérieur 58% (47%)	Primaire, collège 44% (35%)	NS	Lycée et supérieur 70% (65%)	Primaire, collège, Lycée 65% (53%)	Primaire, collège 37% (35%)
Niveau de revenu par UC (1)	Plus de 1500€ 58% (52%)	Moins de 1500€ 52% (48%)	2000€ et plus 31% (28%)	Moins de 1500€ 62% (48%)	1500 à 2000€ 28% (24%)	2000€ et plus 50% (28%)
Provenance	Près 69% (52%)	Loin 55% (48%)	Loin 52% (48%)	Loin 55% (48%)	Loin 57% (48%) ruraux 17% (12%)	Près 84% (52%) urbains 96% (88%)
Espace perçu	Campagne 53% (34%)	Montagne 59% (56%)	Montagne 79% (56%)	Campagne 42% (34%)	Campagne 42% (34%)	Campagne 49% (34%)
Type de paysages	Agraires 40% (37%)	Patrimoniaux 68% (63%)	Patrimoniaux 69% (63%)	Agraires 47% (37%) PNR 15% (14%)	Patrimoniaux 71% (63%)	Agraires 39% (37%) PNR 21% (14%)

Les % indiqués dans chaque case concernent la proportion des observations qui portent cette modalité dans la classe comparée ; les valeurs indiquées entre parenthèse concernent la proportion des observations qui portent cette modalité dans l'échantillon des séjours en espace rural

NS si valeur-test < 2

(1)revenus mensuels du ménage sont rapportés au nombre d'unité de consommation du ménage.

La **classe 1** « Ne rien faire » regroupe les séjours pour lesquels les panélistes déclarent ne pas pratiquer d'activité ou qui ne déclarent pas d'activité particulière (à 99%). Ils sont massivement logés en hébergement non marchand, tout spécialement dans leur famille. Ce sont plus souvent des adultes seuls ou à deux. Leur durée de séjour est plus souvent de 1 à 3 nuits. Ils ne se distinguent pas en termes de classe d'âge, ni de catégorie socio-professionnelle, mais ils ont plus souvent suivi des études supérieures. Ils disposent de revenus par UC plus souvent compris entre 1500 et 2000 € ou supérieurs à 2000 €. Ils privilégient plutôt la fréquentation des espaces dits « agraires ». Ils viennent plutôt de « loin » et sont surreprésentés en mai, juin et septembre.

Dans la **classe 2** « Balades, visites de sites naturels et activités patrimoniales », une activité est surreprésentée : la balade, c'est-à-dire la promenade à pieds de courte durée sans équipement particulier (par opposition à la randonnée), avec une certaine prédilection pour des sites repérés comme patrimoniaux. En termes d'hébergement cette catégorie ne se caractérise pas nettement (répartition proche de l'ensemble des séjours). Il s'agit souvent d'adultes seuls ou par deux. Ils appartiennent souvent aux classes d'âge de 65 ans et plus ou de 55 à 65 ans, retraités, de revenus par UC de moins de 1000 € ou de 1000 à 1500 €. Ils marquent un intérêt plus prononcé que l'ensemble de l'échantillon pour les zones en PNR et pour les communes en espace rural dit « patrimonial ». On les voit plus souvent en mai et en septembre même s'ils sont présents tout au long de l'été.

La **classe 3** dite « Sport pleine nature », les séjours sont axés sur ce type de sport (87%) et tout particulièrement la randonnée pédestre et à vélo, et secondairement les activités sportives de montagne (VTT, alpinisme...). Ce sont souvent des adultes et plus particulièrement en groupe au-delà de deux. Ils séjournent souvent pour une durée qui dépasse la semaine en hébergement marchand. Ce sont un peu plus souvent des membres des classes d'âge de 35 à 49 ans ou de 50 à 64 ans, donc ni les plus jeunes ni les plus âgés, des tranches de revenu par UC au-delà de 2000 €. Ils ne sont pas caractérisables du point de vue de la catégorie socio-professionnelle, ni du niveau d'éducation. Ils marquent une légère prédilection pour les zones rurales patrimoniales. Ils viennent plutôt de « loin » et sont davantage présents en juillet et août.

Dans la **classe 4**, ce sont les séjours orientés vers les « activités d'eau » (à 58%). Ils privilégient l'hébergement marchand et notamment les campings 3 à 4 étoiles ou les locations. Ce sont plus souvent des adultes avec enfants qui séjournent souvent pour une durée qui dépasse la semaine. Ils appartiennent plus souvent aux tranches d'âge 25 à 34 ans ou 35 à 49 ans. Ce sont plus souvent des membres des catégories employé ou ouvrier, avec des revenus par UC de moins de 1000 € ou entre 1000 et 1500 €. Ils séjournent plutôt dans les zones dites « agraires », même si on les rencontre légèrement plus souvent en PNR. Ils viennent plutôt de « loin ». Ils sont plus présents en juillet et août.

La **classe 5** regroupe les séjours caractérisés par la pratique de la gastronomie et l'œnologie, secondairement par la balade ou les sports de plein air. L'hébergement est plus souvent marchand. Le plus souvent ce sont des adultes par deux. Les séjours durent souvent de 1 à 3 nuits. Ils appartiennent un peu plus souvent à la classe d'âge de 50 à 64 ans, proviennent des catégories socio-professionnelles employés ou retraités, des niveaux d'études plus souvent primaire ou lycée, avec des revenus par UC plutôt plus élevés. On les rencontre plutôt dans les zones rurales « patrimoniales ». Ils ne présentent pas de caractéristique particulière du point de vue de la période de fréquentation.

Classe 6. Ces séjours sont caractérisés à 100% par les loisirs créatifs : bricolage et jardinage essentiellement. Ils sont fortement caractérisés par un hébergement en résidence secondaire ou non marchand. On note une surreprésentation des adultes en couple. La distance du domicile est très nettement courte. Ils sont souvent cadres supérieurs, de professions intermédiaires ou retraités, avec des revenus par UC supérieurs à 2000 €. On les trouve plus souvent dans les communes appartenant à des PNR. Ils séjournent plus particulièrement en avril, mai et septembre.